



*Steene, votre village!*

**LE MAG**

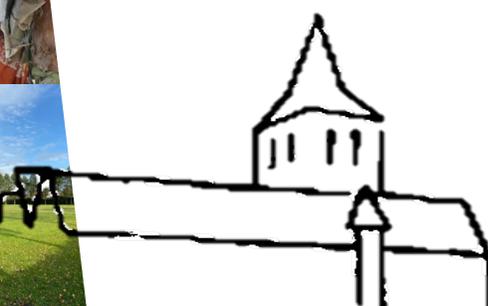
N° 01

FEVRIER – MARS - AVRIL



# VOTRE NOUVEAU LIVRET COMMUNAL

1<sup>ère</sup> édition



**ÉVÉNEMENT**

**ACTUALITES, VIE DU VILLAGE, JEUNES TALENTS,  
ASSOCIATIONS, ECOLES, ENTREPRISES, CALENDRIER...**  
DES INFORMATIONS SUR VOTRE VILLAGE,  
DIRECTEMENT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES



**ALAIN DAVROUX**  
MAIRE DE STEENE

La sortie de ce nouveau magazine d'information fait partie des nouveautés de la mandature élue le 15 mars 2020

Baptisé "Steene, votre village". Ce nouveau format trimestriel permettra de mieux informer les habitants de la vie de notre village et des activités communales.

La COVID-19 nous aura obligé en 2020 à réorganiser toute la vie locale et nous aura privé de la richesse de notre vie rurale : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs ; tous ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué.

Bien que la crise ne soit pas terminée, la vie doit poursuivre son cours en changeant nos comportements et en nous adaptant.

Je profite de cet éditto pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux steenois qui ont choisi de vivre dans notre village.

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver, lorsque le contexte sanitaire nous le permettra, je vous souhaite une excellente lecture.

Prenez bien soin de vous !

*Alain DAVROUX*

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : ALAIN DAVROUX  
**RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION** : BENJAMIN DENOYELLE  
**PHOTOS** : BENJAMIN DENOYELLE, THOMAS RENAUX, MORGAN ROLLOT  
**CONCEPTION – MAQUETTE** : BENJAMIN DENOYELLE  
**IPNS – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**



Steene, votre village !

## SOMMAIRE

Page 2 : Éditto d'un élu / Etat Civil

Page 3 : Le dossier du trimestre

Page 4 : Le tour de Steene en 6 actus

Page 5 : Jeunesse et Avenir

Page 6 : Nos associations  
Nos entreprises

Page 7 : Parcours de Steenois  
Expression politique

Page 8 : Agenda / Contact / Rappel

## / ETAT CIVIL

(Entre juin et décembre 2020)

### BIENVENUE

- 17 Juin : Camille
- 18 Juillet : Tom
- 22 Juillet : Romy
- 26 Septembre : Victor
- 3 Novembre : Gina

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 4 Juillet : Christian
- 5 Septembre : Loïc
- 13 Septembre : Alain
- 28 Septembre : Jocelyne
- 21 Novembre Philippe



## Restauration de l'église Saint-Martin

L'église Saint Martin de Steene est un précieux témoin de notre passé. Bâtie aux 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, l'édifice est partiellement reconstruit au 16<sup>ème</sup>. Particulièrement connue pour ses piliers torsés en brique taillée, l'église fait partie des édifices les plus remarquables de la Flandre maritime.

Inscrite au monument historique en 1947, l'église a subi années après années des dégradations aboutissant à des infiltrations d'eau importante mettant en danger sa structure, le mobilier, les tableaux mais aussi et surtout les personnes souhaitant s'y rendre.

Une première étude a été menée en 2013 pour évaluer le coût des travaux pour la restaurer, avant le lancement d'une évaluation financière : En octobre 2017, la restauration complète a été évaluée à 1 608 000€. Cette somme (*qui correspond approximativement à l'équivalent de deux années de budget de fonctionnement de la commune*), ne permet pas de réaliser les travaux en une seule phase.

Une première phase consistant à mettre en sécurité et hors d'eau a débuté en Décembre 2020 et devrait s'achever en Avril 2021.

230 000€ de travaux sont engagés (*à noter une augmentation de 6 000€ par rapport au marchés notifiés en 2018 liée aux deux années d'attente pour débiter le chantier*). Lorsque toutes les subventions seront reçues, le coût réel pour la commune sera d'un peu moins de 60 000€.

Cette première phase assurera la fin des infiltrations de l'église et nous permettra d'avoir une réflexion sur l'organisation d'événements (*concerts, expositions*) à l'intérieur de notre monument.

### PLAN DE FINANCEMENT DE L'EGLISE SAINT MARTIN

Évaluation du coût de la restauration en Octobre 2017 : 1 608 000€ TTC

#### Phase 1 : 230 488€ TTC

- Subventions DRAC	: 80 000€
- Subvention Département	: 53 386€50
- Fonds de concours CCHF	: 8 977€50
- Retour de TVA (en 2023)	: 30 731€68
- Fonds propres de la commune	: 57 392€

Un prêt relai de 130 000€ a été souscrit dans l'attente de réception des subventions pour pouvoir payer les entreprises réalisant les travaux.

**Coût approximatif** (qui évoluera en fonction de la date de démarrage des travaux)

**Phase 2 : (Clocher et façade Ouest) – 490 000€ TTC**

**Phase 3 : (Restauration toitures et chapelles) – 850 000€ TTC**

**Phase 4 : (Assainissement) – 50 000€ TTC**

*A savoir* : Pour investir, il faut rechercher des subventions permettant de réduire le coût du projet pour la commune. Il faut savoir qu'un minimum de 20% de fonds propres doit obligatoirement figurer au plan de financement.

Une exception est possible dans le cadre de travaux sur du patrimoine classé. La demande a été réalisée auprès du Préfet et nous permettra pour les phases suivantes de trouver des subventions à hauteur de 100% de la phase.

Elle s'appelle Camille, et pendant 8 mois, elle effectuera un **service civique au sein de la commune**.

Camille va participer à l'animation de notre village en développant des supports de communication et des projets, en assurant de l'aide aux devoirs pour les enfants du périscolaire.

Totalement pris en charge par l'Association HORIZON, l'accueil de Camille ne coûte rien à la collectivité.

L'objectif pour notre équipe sera d'accueillir chaque année, un ou deux jeunes en service civique pour soutenir la volonté d'engagement de notre jeunesse

Un **ramassage de sapin** de Noël a été mis en place le 11 Janvier.

Cette initiative, proposée par une habitante a été montée en 4 jours par nos services techniques. L'opération a été un succès, elle sera donc reconduite.

Vous pouvez déjà noter la date du lundi 11 janvier 2022.

Les sapins seront à déposer la veille au soir devant votre maison.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour développer de nouveaux services directement en mairie ou sur le mail [maryse.devroe@steene.fr](mailto:maryse.devroe@steene.fr)

Au cours de l'année 2020, nous **avons accueilli 12 bébés**.

**Samedi 16 janvier**, les parents ont été conviés individuellement en mairie et ont reçu un coffret cadeau comprenant des couverts gravés et un bavoir brodé au prénom de l'enfant.

C'est une entrepreneuse steenoise, **Déborah Henni\***, qui nous a proposé ce coffret. Un grand merci pour sa collaboration.

Retrouvez la boutique en ligne de Déborah sur le site [www.jacheteencchf.fr](http://www.jacheteencchf.fr) (plateforme de commerce local mise en place par la CCHF)

Au programme du conseil municipal du 22 janvier 2021, plusieurs délibérations concernant le **plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** étaient au programme.

Dorénavant, les PLU sont gérés en intercommunalité, afin d'avoir une vision globale au regard des enjeux de demain comme la mobilité ou le développement de grands équipements.

Pour Steene, pas de nouveaux lotissements à court terme, mais deux zones pourront potentiellement se développer dans quelques années.

Vous pouvez retrouver toutes les délibérations sur le site internet [www.steene.fr](http://www.steene.fr)

Éprouvé par l'épreuve du temps, le tableau « La Cène », inscrit au monument historique va connaître une seconde jeunesse.

Cette copie d'une œuvre de Pieter Pourbus, va partir en restauration plusieurs mois.

Grâce au travail de l'association VSSPS, l'opération est financée par des subventions et souscriptions publiques et privées auprès de la fondation du Patrimoine, de la Sauvegarde de l'Art Français et du Département.

Vous aussi, participez, en faisant un don à l'adresse : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-st-martin-de->

Le Dimanche 9 Mai, **la course cycliste des 4 jours de Dunkerque** passera par Steene.

L'occasion d'encourager les meilleurs coureurs français lors de cette dernière étape.

Lors de cet après-midi, nous accueillerons pour la première fois « la tiote moustach », un beer-truck qui viendra régulièrement nous rendre visite sur la commune.

Cette expérience permettra de recréer pendant quelques heures un espace de convivialité dans le village.



## ACCUEIL PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée de Septembre 2020, les enfants scolarisés aux écoles Zola et Dewaele sont accueillis à la salle « Aurore », de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18H30.

La municipalité met en place une navette pour assurer le déplacement du centre vers le hameau. Les enfants sont encadrés par Émeline et Nathalie qui proposent de multiples activités. Le thème choisi cette année est : « La découverte de notre planète ».

## AIDE AUX DEVOIRS

La réussite de nos enfants est une priorité. Pour cela, la commune expérimente un service d'aide aux devoirs, pour tous les élèves de nos écoles, après leurs heures de cours.

Cette mission a été confiée à Camille, notre service civique. Tous les soirs, elle accompagne les enfants du périscolaire dans leurs activités de lecture, écriture, mathématiques...

Si vous souhaitez qu'elle aide votre enfant, n'hésitez pas à le signaler à nos agents.

MISE EN PLACE DE

L'Aide aux  
devoirs

Merci de nous faire savoir si vous  
souhaitez que votre enfant y  
participe.

## En direct de l'école Pierre Dewaële

Le Groupe Ornithologique et Naturaliste est venu sensibiliser les élèves à la préservation des hirondelles en tant qu'espèce protégée.

La construction de nouveaux quartiers entraîne la disparition des nids de fenêtres, voilà pourquoi l'établissement public foncier finance cette opération

Une pose de nid artificiel est prévue dans les écoles au printemps.



## En direct de l'école Émile Zola

Retour sur Noël, avec le 18 Décembre, la visite du Père Noël. Ce dernier, accueilli par les chants et les danses des enfants, a apporté des présents offerts par l'Association des Parents d'élèves de l'école Zola (buts de football, draisiennes, ballons, chocolats)

Les enfants ravis, ont ensuite pu emporter la surprise de Noël fabriquée avec leurs enseignants





## **Grande nouveauté à Steene ! Du Hip Hop pour nos jeunes**

Cette activité est proposée aux enfants âgés de 5 à 17 ans par Yori, artiste Steenois à l'origine de notre nouveau logo.

Cette année, 14 jeunes steenois sont inscrits aux cours qui se déroulent le mardi soir de 18h15 à 19h45 dans la salle Raymond Devos.

Même si le contexte sanitaire du moment ne permet plus de pratiquer dans nos équipements, les enfants continuent de s'entraîner à domicile. Yori leur envoie régulièrement des vidéos.

Merci à lui pour son professionnalisme et hâte de voir nos jeunes steenois sur scène !

### Qu'est-ce que le hip hop ?

Né dans les années 70 aux États-Unis, le hip hop est la rencontre entre plusieurs danses de rue et des interprétations culturelles du monde entier.

Une chorégraphie « Hip Hop » intègre le style, la musique, l'attitude, la posture. Depuis des années cette pratique ne cesse d'évoluer et attire de plus en plus de jeunes.



## ET CHEZ NOS ENTREPRENEURS



# IDEES

Intelligence et Dynamisme, Ensemble Entreprendre à Steene



Initiée pendant le premier confinement, la démarche IDEES portée par la municipalité a pour objectifs de réunir les artisans, entrepreneurs, agriculteurs, porteurs de projet autour d'une identité commune.

Le label IDEES va se développer tout au long du mandat afin de créer un réseau d'échanges et de solidarité :

**Création d'un annuaire, organisation d'évènements dédiés, relais d'informations,**

### **communication, valorisation...**

La poursuite de ce projet se fera au cours du printemps. N'hésitez pas à contacter l'adresse [benjamin.denoyelle@steene.fr](mailto:benjamin.denoyelle@steene.fr) pour une première rencontre avec la municipalité.

Les entreprises ont souffert et souffrent encore pendant cette période de crise sanitaire. Souhaitons que dans les prochaines semaines, leurs activités puissent reprendre normalement



## **Marin DEBRIL, 18 ans**

Depuis l'âge de 6 ans, Marin enchaîne les allers-retours dans les piscines en espérant un destin à la Yannick Agnel, pourquoi pas aux Jeux Olympiques de 2024 !

Champion de France du 5km en eau libre en 2017, 6<sup>ème</sup> des championnats d'Europe en eau libre la même année, Vice-champion de France en 2018, Second du 5km et 10km aux jeux méditerranéens... Marin s'est déjà construit un riche palmarès en compétition jeunes. Des résultats qui lui ont permis d'intégrer le groupe France et de quoi nourrir de grands espoirs pour la suite.

Parti sur Rouen dans un dispositif spécifique pour les jeunes nageurs, Marin s'entraîne 20 heures par semaine tout en préparant son BAC !

Que pouvons-nous souhaiter pour Marin en cette année 2021 ? Obtenir son Bac en Juin et une qualification pour les championnats d'Europe post-Junior ! Marin est aussi à la recherche de sponsors, alors n'hésitez pas à le contacter.

**Suivez les performances de Marin sur la route des Jeux Olympiques sur le site Internet de la commune, rubrique « Les Steenois ont du talent »**

## *ECHOS DE TOUJOURS CONSTRUIRE ENSEMBLE*

Rien ne sert de Gémir ni de Tempêter... Mieux vaut se Souvenir et Avancer...

Se souvenir du Fait, des Services et des Équipements créés.

Avancer sur les Bases Établies et au Rythme de nos Moyens.

Des moyens toujours Modestes mais avec les Ressources pour le Progrès trouvées loin des poches des contribuables.

Si dans notre paysage s'inscrivent le Lotissement de la Colme et des échafaudages autour de l'Église, nous n'y sommes pas pour rien.

Si des Mutualisations et des Moyens nouveaux "pointent le bout du nez", nous n'y sommes pas pour rien.

Merci pour 25 années de Confiance couronnées par 232 553€ d'Excédents de Fonctionnement et 107 118€ (+155 769€ de subventions) pour Investir...Pas de quoi assombrir notre Devenir !...

**NE JAMAIS SE LAISSER PRENDRE EN ETAU ENTRE MIRAGES ET REALITE...**

Et le MIEUX ne sera toujours BIEN qu'en ajustant nos Besoins vrais à nos Moyens vrais.

Jean-Marie Rommelaere  
Conseiller Municipal Toujours Construire Ensemble



**27 Février \*:** Salle de Tennis  
Animation Jeux Gonflables par Anim'Steene

**14 Mars \*:** Salle R. Devos  
Brocante en salle par l'APE Pierre Dewaele

**16 Mars :** IET Hoymille  
Conseil Communautaire de la CCHF

**18 Mars :** Salle R. Devos  
Conseil Municipal

**20 Mars matin \* :** Salle R. Devos  
Inscription brocante du lundi de Pentecôte par Anim'Steene

**20 Mars soir \*:** Salle R. Devos  
Soirée « Spaghettis » par le FC Steene

**21 Mars \*:** Salle R. Devos  
Thé dansant par Anim'Steene

**26 au 28 Mars \*:** Salle R. Devos  
« Molière, on connaît la chanson »  
par Steene Théâtre

**2 au 4 Avril \*:** Salle R. Devos  
« Molière, on connaît la chanson »  
par Steene Théâtre

**3 Avril :** Parc Archery Aventures  
Chasse à l'œuf par Anim'Steene

**Manifestations annulées\***  
Les règles préfectorales n'autorisent pas le  
maintien de ces évènements.

## / CONTACTS

**A LA MAIRIE**

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 16h15
- Jeudi de 13h30 à 18h00

**PAR TELEPHONE**

- Secrétariat : **03 28 62 12 90**

**PAR MAIL**

- [Mairie@steene.fr](mailto:Mairie@steene.fr)
- [Services-techniques@steene.fr](mailto:Services-techniques@steene.fr)

**VOS ELUS**

- Permanence le samedi de 10h à 12h
- Sur rendez-vous
- Par mail (prénom.nom@steene.fr)

## / RAPPELS

**Déjections canines**

**Lui ne peut  
pas ramasser...  
VOUS, oui !**

Cette crotte  
vous coûtera  
au minimum  
**68 euros**

Le village propre,  
c'est l'affaire  
de tous



J'anticipe, je ramasse, je jette.....  
...je suis un bon citoyen !